



DÉCLARATION CHSCT DU 28 MAI 2019

La journée d'action et de grève des agents du 9 mai dernier à l'appel des organisations syndicales a permis de dénoncer le projet de loi de *transformation de la Fonction publique* lourd de conséquences négatives tant pour les agents que pour les usagers.

Les annonces récentes sur les 120 000 suppressions d'emplois qui ne seraient plus l'objectif du gouvernement et sur la mise en place d'une prime de précarité constituent des inflexions positives à mettre au compte de la large unité syndicale et de la mobilisation.

Mais, sur l'essentiel du projet de loi, à ce jour, le gouvernement n'a nullement répondu aux légitimes inquiétudes des organisations syndicales que ce soit sur les nouvelles instances de dialogue social ou bien encore sur le recours accru au contrat.

Pris dans son dogme de démantèlement de la Fonction Publique, le gouvernement rejette l'ensemble des propositions.

Le projet de loi doit être adopté par l'Assemblée Nationale mardi 28 mai. Si tel était le cas cette loi aurait alors des répercussions graves sur la qualité du service public, sur l'exercice des missions publiques, sur les conditions de travail des agents mais aussi sur les citoyens

Dans le cadre de son adoption, il s'agit de la fusion et donc de la disparition d'instance représentative comme le CHSCT ceci aux dépens de l'ensemble des personnels.

L'absence de concertation avec les organisations syndicales à tous les niveaux et un dialogue social qui n'a plus que le nom, font que notre volonté est de suspendre toute participation aux instances représentatives.

Les représentants Finances des Alpes-Maritimes ont donc décidé de boycotter la première convocation du CHSCT prévue le mardi 28 mai 2019.

Nice le 27 mai 2019